



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 97

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (C. Doehl, M. Giesbrecht, D. Klassen et autres)

M. le *ministre* STRUTHERS dépose le rapport annuel sur le coût comparable d'un groupe de services publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

(Document parlementaire n° 96)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. PETERSEN, M^{me} MITCHELSON, MM. WHITEHEAD et HELWER ainsi que M^{me} WIGHT font des déclarations de député.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD, MM. CULLEN, HELWER et PEDERSEN ainsi que M^{me} MITCHELSON interviennent. M. GRAYDON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Lundi 26 août 2013

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID